

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. DE L'ISLET**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **6 avril 2020** à 19h00 par voie de téléconférence.

Sont présents(es) à cette téléconférence les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc  
Siège #2 - Vanessa Chouinard  
Siège #3 - France Thibodeau  
Siège #4 - Simon Bourgault  
Siège #5 - Karine Godbout  
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Est/sont absents(es) à cette téléconférence les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance par téléconférence.

**01- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu :

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2020-04  
50**

## **02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## **03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**2020-04  
51**

### **03.01 - Séance ordinaire du 2 mars 2020**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Simon Bourgault et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2020-04  
52**

### **03.02 - Séance extraordinaire du 16 mars 2020**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 16 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mars 2020, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## **04 - LÉGISLATION**

## **05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**2020-04  
53**

### **05.01 - Acceptation des comptes**

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 9 685.17 \$

- 1 421.33 \$ payable par chèques;
- 8 263.84 \$ payable par dépôts directs

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René

Laverdière et par les conseillères Karine Godbout et Marjolaine Leblanc. Tous ont transmis un courriel pour confirmer la vérification des factures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-04  
54

#### **05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu

- que les comptes du mois de mars 2020, au montant total de 64 977.29 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	51 201.76 \$
• Salaires nets versés	9 889.27 \$
• Remises d'employeur	3 886.26 \$
• Total	64 977.29 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-04  
55

#### **05.03 - Adoption des journaux**

Il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par France Thibodeau et résolu d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # REGUL-01 à REGUL-18 : Écritures de régularisation pour le rapport financier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-04  
56

#### **05.04 - Avis de motion et présentation du projet pour la modification du projet de règlement de taxation N-201**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code Municipal, Rémi Vaillancourt donne avis de motion de la présentation, pour adoption lors d'une séance ultérieure la modification du règlement N-201 décrétant l'adoption du budget 2020 et les modalités relatives à la taxation;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code Municipal, le conseiller Rémi Vaillancourt dépose un projet de règlement, séance tenante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-04  
57

#### **05.05 - Résolution - Taux de taxation 2020**

Il est proposé par France Thibodeau appuyé par Marjolaine Leblanc, et

résolu que le taux d'intérêts est suspendu et fixé à 0 % pour les versements d'avril et mai.

En cas de renouvellement de la période de déclaration d'état d'urgence, la suspension prévue par la présente résolution pourrait être renouvelée pour une période équivalente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-04  
58

**05.06 - Modification de l'horaire du bureau municipal**

Il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Simon Bourgault et résolu de ratifier les décisions suivantes prises en cette période de crise relativement à la pandémie COVID-19 :

- interdiction d'accès au bureau municipal;
- télétravail à mi-temps et travail au bureau à mi-temps pour les services administratifs afin d'éviter le plus possible le contact entre le personnel, le travail en alternance des employés sera priorisé dans la mesure du possible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-04  
59

**05.07 - Adoption du rapport financier de 2019**

ATTENDU QUE les états financiers se terminant le 31 décembre 2019 ont été présentés aux membres du conseil municipal par madame Audrey Lavoie, comptable agréée de chez Raymond Chabot Grant Thornton;

IL EST PROPOSÉ PAR : Rémi Vaillancourt

APPUYÉ PAR : Karine Godbout

ET RÉSOLU QUE le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 soit adopté comme suit :

Revenus de fonctionnement	1 108 208 \$
Charges	1 097 305 \$
Excédent (déficit) de l'exercice avant les ajustements	10 903 \$
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>	
Amortissement des immobilisations	194 031 \$
Financement	(73 300) \$
Affectations	(15 414) \$
Cession	833 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	117 054 \$

Surplus accumulé au 31 décembre 2019	475 917 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

#### **05.08 - Prioriser l'achat local**

Le maire mentionne l'importance de prioriser l'achat local. La directrice mentionne qu'un mouvement est parti pour prioriser l'achat local L'Islet-Sud mais qu'en cette période de crise, il y aura d'autres discussions à ce sujet dans les semaines à venir.

#### **06 - SÉCURITÉ INCENDIE**

##### **06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie**

Rien à signaler.

##### **06.02 - Directives opérationnelles en cas de pandémie**

Le maire présente les directives opérationnelles en cas de pandémie qui ont été soumises par le coordonnateur de la MRC de L'Islet.

##### **06.03 - Plan particulier d'intervention en cas de pandémie**

Le MAMH a transmis un guide d'accompagnement afin d'adopter un plan particulier d'intervention en cas de pandémie. Nous attendons des précisions à ce sujet car à ce jour les directives ne sont pas claires.

#### **07 - RÉSEAU ROUTIER**

##### **07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante**

L'asphalte dans la rue Chouinard ainsi que dans le 4e Rang Ouest a été brisé lors de l'entretien des chemins d'hiver. Cette dernière ira vérifier l'état de la route et reviendra à ce sujet.

2020-04  
60

##### **07.02 - Résolution - Abat-poussière 2020**

CONSIDÉRANT QUE les soumissions par voie d'invitation écrite pour l'abat-poussière de la saison 2020 se lisent comme suit :

Pour une quantité de 72 000 litres

- Transport Adrien Roy et filles Inc. à 0,3600/litre;
- Somavrac à 0,3610 \$/litre;
- Entreprises Bourget à 0,3725 \$/litre.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par France Thibodeau et résolu d'accepter la soumission de Transport Adrien Roy et Filles Inc. au coût de 0,3600 \$/litre pour la saison 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2020-04  
61**

### **07.03 - Résolution - Balayage des rues 2020**

CONSIDÉRANT QUE les soumissions par voie d'invitation écrite pour le balayage des rues de la saison 2020 se lisent comme suit :

- Les Entreprises Lévisiennes Inc. : 149,95 \$ par heure plus mobilisation/démobilisation;
- Constructions HDF Inc. : 145,00 par heure plus mobilisation/démobilisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par France Thibodeau et résolu d'accepter la plus basse soumission de Constructions HDF Inc. pour la saison 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2020-04  
62**

### **07.04 - Résolution d'appui - Club de motoneige l'Escale**

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé de Marjolaine Leblanc et résolu que la municipalité de St-Adalbert appuie le club motoneige l'Escale dans son projet d'amélioration du sentier 55 aux abords du Rang 5 à St-Adalbert. Le but de ce projet est de séparer la voie de circulation automobile et le sentier de motoneiges sur ±3 km dans le but de rendre le tout sécuritaire aux usagers des deux parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### **07.05 - Installation des feux clignotants au coin de la route 204 et 285**

Le maire mentionne que le MTQ a accepté de procéder à l'installation d'un feu clignotant au coin de la route 204 et 285. Il parle également de faire des travaux de déboisements dans la courbe.

## **08 - HYGIÈNE DU MILIEU**

### **08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant**

Possiblement qu'il n'y aura pas de cueillette des ordures "MONSTRES" au printemps étant donné le contexte actuel.

### **08.02 - Point d'information - Environnement, Marjolaine Leblanc, représentante**

Rien à signaler.

**2020-04  
63**

### **08.03 - Résolution pour mandater municipalité de St-Pamphile lors des remplacements de l'entretien du réseau d'égouts**

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu que :

- La municipalité de Saint-Adalbert accepte de libérer un employé afin de dépanner la municipalité de Saint-Pamphile avec ses installations d'égout en cas d'urgence;
- En cas de dépannage, la municipalité de Saint-Adalbert facturera le temps de l'intervention au taux horaire de l'employé s'étant déplacé au moment du dépannage;
- En cas de dépannage, la municipalité de Saint-Adalbert facturera le kilométrage parcouru au taux / kilomètre en vigueur au moment de l'intervention;
- La municipalité de Saint-Adalbert demande à la municipalité de Saint-Pamphile d'adopter une résolution pour que cette entente soit réciproque, soit qu'un employé de leur municipalité soit autorisé à dépanner notre municipalité avec les installations d'égout en cas d'urgence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-04  
64

#### **08.04 - Adoption du règlement d'emprunt de la RIGD L'Islet-Sud**

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud nous a transmis le règlement no 01-20 décrétant un emprunt et des dépenses de 568 813,00 \$ pour l'acquisition d'une remorque compacteur avec moteur pour Transtor ainsi qu'un bâtiment avec rénovation situé au 71, rue Principale Sud ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adalbert accepte le règlement no 01-20 décrétant un emprunt et des dépenses de 568 813,00 \$ pour l'acquisition d'une remorque compacteur avec moteur pour Transtor ainsi qu'un bâtiment avec rénovation situé au 71, rue Principale Sud et ce, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

#### **09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

##### **09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante**

Dossier en suspend pour les causes de la COVID-19.

##### **09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt représentant**

Dossier en suspend pour les causes de la COVID-19.

#### **10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

##### **10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant**

Une conférence téléphonique a été tenue et ce sera difficile pour le transport adapté. Des développements sont à venir dans ce dossier.

## **11 - TOURISME**

### **11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante**

Le maire mentionne qu'avec la situation actuelle, ce sera très difficile du côté touristique.

## **12 - LOISIRS ET CULTURE**

### **12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant**

La salle est fermée jusqu'à nouvel ordre en raison de la COVID-19.

### **12.02 - Point d'information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante**

Dossier en suspend pour les causes de la COVID-19.

### **12.03 - Terrain de jeux 2020**

Pour l'instant, il est impossible de savoir s'il y aura un terrain de jeux pour les enfants pour la saison estivale 2020. Toutefois, nous restons à l'affût des nouvelles dans ce dossier.

## **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

## **14 - VARIA**

## **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, et résolu que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20h50

---

René Laverdière, maire

---

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

---

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.